

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Roubaix (59100)

### Premier tour

– le 10/03/2020 –

#### Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des Roubaisiens de l'ensemble des quartiers vers le centre-ville. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire. Ce plan vélo inclura un volet communication.*

*Ce plan permettra de traiter l'ensemble des points durs identifiés par l'ADAV et les usagers dans le baromètre 2019.*

*Il fixera des objectifs mesurables en matière d'aménagements, de pollution atmosphérique, de part modale du vélo et de la marche. Enfin, il définira les indicateurs qui seront publiés régulièrement.*

#### Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)

Le 28 janvier 2016, nous avons voté en conseil municipal un schéma directeur cyclable pour Roubaix construit en lien avec l'ADAV et avec les usagers. Ce schéma directeur faisait partie d'un plan vélo plus large incluant une dynamique de stationnement, d'animation et de développement de l'offre touristique pour les cyclotouristes.

Depuis 2016, sur la base de ce schéma directeur, nous concentrons les efforts d'investissement de la ville et de la MEL sur 5 continuités cyclables à travers la ville.

- 11km de nouveaux aménagements et de véloroutes ont été créés.

- 2 points durs principaux ont été réaménagés et supprimés (Av d'Alsace/ Bd d'Armentières et rue de la Vigne/ Véloroute)

Plus d'infos: <http://guillemedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realisations/14-creation-d-un-plan-velo-pistes-cyclables>

Les indicateurs sont progressivement publiés grâce au site d'open data de la ville, sur lequel on trouve par exemple les arceaux vélos.

Nous continuerons cette dynamique, en réactualisant et en complétant le plan vélo en 2020 en concertation avec l'Adav et les utilisateurs.

#### Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)

Favorable à développer un plan vélo mais défavorable à pénaliser les voitures.

S'il faut rendre la ville plus accueillante pour les vélos, il ne faut pas que cela se fasse dans une logique de chasse aux automobilistes car nombre de Roubaisiens ont légitimement besoin d'utiliser leurs voitures (travailleurs, personnes à mobilité réduite, familles avec enfants, ...)

#### Karim Amrouni (Roubaix en commun)

Cela correspond pleinement à notre programme ; au-delà de la dimension communale, nous souhaitons aussi porter la question au niveau métropolitain car un plan vélo strictement roubaisien ne répondra que partiellement aux besoins.

#### Veronique Parain (Unis pour Roubaix)

Il s'agit aussi de vérifier que les voies existantes sont respectées (stationnement, livraison ou comme rue Barbieux, refaire la matérialisation après les travaux)

Donner une place reconnue et sécurisée lors de rénovation de rue (exemple inverse de ce qui a été fait Grande Rue où un second coté a été affecté au stationnement pour ne créer qu'une voie vélo à contre-sens à peine matérialisée ...)

#### Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)

Le plan Vélo sera co-construit par un comité Vélo incluant les usagers du vélo volontaires, l'ADAV et les associations roubaisiennes promouvant les mobilités douces.

Ce plan Vélo aura pour objet de faciliter les déplacements des cyclistes, depuis chaque quartier vers le centre-ville, mais aussi d'un quartier à l'autre.

La priorité de ce plan Vélo sera de traiter les points durs particulièrement dangereux signalés par l'ADAV et les usagers dans le baromètre 2019, il s'attachera notamment à sécuriser les carrefours, là où les voies cyclables s'arrêtent souvent, alors que c'est à ces endroits que les cyclistes sont le plus en danger. Sécuriser les trajets des cyclistes dans leur continuité est une priorité.

#### Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

*Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo.*

*Désigner l'élu en charge des mobilités actives et des PMR comme élu communautaire pour permettre la prise en compte du vélo comme solution de déplacement complémentaire aux transports en commun au niveau métropolitain.*

#### Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)

Depuis fin 2015, nous avons organisé entre 4 et 5 réunions par an dans le cadre du groupe de travail vélo, auxquelles se sont ajoutées des réunions spécifiques ou des diagnostics terrain sur site (1 fois par an) avec des usagers, l'Adav et les techniciens de la ville et de la MEL.

Nous garderons ce rythme dans le prochain mandat, en ajoutant des réunions de co-construction avec la communauté des cyclistes roubaisiens.

#### Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)

Oui à la création d'un comité vélo mais réunion semestrielle

#### Karim Amrouni (Roubaix en commun)

Cf. Réponse action 1 ci-dessus.

La question du vélo ne peut se concevoir isolément de celle des autres modes de déplacement doux et des transports en commun

#### Veronique Parain (Unis pour Roubaix)

Nous souhaitons développer la démocratie participative, il est donc évident que la voix des usagers du vélo doit être écoutée

#### Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)

Elu référent: Arnaud Tournant également fléché à la MEL

#### Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)

Le groupe de travail Vélo réunira régulièrement des élus de la Ville, des techniciens municipaux et métropolitains, l'association Droit au vélo, ainsi que les associations roubaisiennes promouvant le vélo, que se soit pour son usage, son éducation pour les enfants et les adultes, sa réparation, sa récupération et son recyclage.

Ce groupe de travail Vélo se réunira au moins cinq fois par an, et sera complété de diagnostics sur le terrain.

#### Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Action n°3

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

#### Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)

Favorable si nécessaire.

Les techniciens de la ville de Roubaix et de l'unité territoriale ont déjà aujourd'hui une forte sensibilité au sujet du vélo.

Nous pensons qu'il convient de toujours privilégier les échanges sur le terrain à des formations théoriques.

Car c'est sur le terrain que les petits détails qui font la différence sont pris en compte.

#### Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Karim Amrouni (Roubaix en commun)

*Pas de commentaire*

#### Veronique Parain (Unis pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)

Bien sûr.

#### Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Action n°4

Créer un réseau express vélo métropolitain qui reliera les principales communes de la métropole lilloise. Il devra être connecté au centre-ville de Roubaix.

#### Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)

La création d'un réseau express sur le canal de Roubaix et sur l'avenue des Nations Unis font partie de notre programme municipal.

Depuis 2014, nous avons demandé en lien avec l'ADAV à de très nombreuses reprises à la métropole que les berges du canal de Roubaix soient traités en revêtement dur plutôt qu'en sable de marquise. L'idée commence à faire son chemin, et nous ne transigerons plus sur ce point dans les futurs aménagements, notamment sur le quai du Sartel.

### Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)

*Pas de commentaire*

### Karim Amrouni (Roubaix en commun)

Cf. Réponse actions 1 et 2 ci-dessus.

La question de la place du vélo dans la métropole ne peut être isolée de celle des transports en commun (et notamment d'une meilleure utilisation du train)

### Veronique Parain (Unis pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

### Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)

Cela ne pourra être mis en place que si la majorité du conseil métropolitain est acquis à cette cause

Il ne faut pas oublier que seule Roubaix, bien que ville importante, ne peut fixer la trajectoire métropolitaine à moins d'être dans l'exécutif et de relever de ces questions

### Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)

*Pas de commentaire*

### Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Action n°5

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : rue pierre de roubaix, Avenue Motte, avenue des nations unies, boulevard gambetta.

### Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)

Depuis 6 ans, nous travaillons à créer ces continuités cyclables, en privilégiant les pistes aux bandes cyclables.

Par pragmatisme néanmoins, lorsque l'on ne peut pas immédiatement créer une piste cyclable, on crée au moins une bande cyclable.

Le bilan se monte à 4,7km de pistes sécurisées créées ou réaménagées (2,8 de pistes cyclables et 1,9 km de véloroute), 3,9 km de double sens cyclable et 2,6km de bandes cyclables suggérées

Nous défendons à la métropole européenne de Lille un budget vélo 3 à 4 fois supérieur à celui qui a été mis en œuvre sur le mandat actuel, afin de réaliser des aménagements majeurs privilégiant les pistes cyclables aux bandes cyclables. Nous nous engageons sur l'aménagement de pistes cyclables :

- Dans le secteur Nord sur l'avenue des Nations Unies et la rue de la Fosse aux chênes,
- Dans le secteur Centre, sur l'avenue Jean Lebas, le Bd de Belfort et le Bd Gambetta
- Dans le secteur Est : le quai du Sartel et la fin de la véloroute du Paris Roubaix
- Dans le secteur Sud : l'avenue Delory et Avenue Charles Fourier
- Dans le secteur Ouest sur un axe du Bd de la Limite à l'avenue des Nations Unies

### Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)

OUI quand c'est possible car la configuration de certaines rues ne s'y prête pas sauf à les rendre à sens unique ( par exemple la rue Pierre de Roubaix)

### Karim Amrouni (Roubaix en commun)

Nous souhaitons le faire aussi avenue J. B. Lebas et le long du canal.

Pour la rue Pierre de Roubaix nous formulons un accord de principe sous réserve des résultats de concertation avec les riverains. La création d'une liaison de ce type vers Lys-les Lannoy et au-delà. est en effet nécessaire : il faut trouver l'itinéraire le plus adéquat.

### Veronique Parain (Unis pour Roubaix)

Notamment dans le projet de réaménagement de l'avenue des Nations Unies que nous qualifions actuellement d'autoroute urbaine. (cf réponse 1)

### Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)

Aménager un véritable réseau de pistes cyclables sûres et interconnectées et finaliser la trame verte.

### Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)

Très favorable, les pistes cyclables larges, continues et sécurisée, séparées physiquement des piétons et des véhicules motorisés sont à aménager dès que c'est possible, surtout sur les grands axes. Le nouvel aménagement de ces grands axes pourra prendre exemple sur le boulevard de Cambrai, où la voie cycliste est séparée de celles des véhicules motorisés. L'objectif est de séparer les voies cyclables des trottoirs également, chaque fois que cela est possible. A défaut, des bandes cyclables seront créées.

### Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Action n°6

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : La gare de Roubaix, le musée de la piscine, la villa Cavrois, l'hôtel de ville, la condition publique, le musée de la manufacture, le parc barbieux, le vélodrome, l'usine...

##### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

En 2015, un jalonnement a été créé sur le canal de Roubaix (Véloroute Voie Verte)

Des itinéraires cyclables jalonnés ont également été mis en place depuis 2019 en accompagnement de la finalisation des itinéraires cyclables en prolongement du Grand Boulevard sur l'avenue Jean Jaurès et Charles de Gaulles avec des bifurcations vers le canal au niveau du Bd de Cambrai, au niveau de la rue Foch vers le centre-ville, le musée de la Piscine et la gare de Roubaix ainsi que vers le Bd de Belfort et la Condition Publique jusqu'au Canal de Roubaix. A chaque fois que des continuités cyclables seront créées, nous les valoriserons par une signalétique et un jalonnement.

##### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

##### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

Nous souhaitons intégrer aussi les équipements d'enseignement supérieur dans cette logique de desserte.

##### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

##### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

##### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

L'avenue Jean-Lebas qui dessert l'Hôtel de Ville, la gare de Roubaix et le musée La Piscine mérite d'être réaménagé pour sécuriser les cyclistes ; sa configuration actuelle permettrait de créer des voies de bus et cyclables séparées des véhicules motorisés individuels.

L'espace sur le trottoir devant la salle Watremez pourrait accueillir des stationnements pour les vélos.

D'autres pôles d'attractivité de la vie quotidienne, tels que les écoles, collèges et lycées, les universités, les centres sportifs et les piscines, doivent aussi bénéficier d'itinéraires cyclables.

##### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### Action n°7

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Tourcoing, Wattrelos....

##### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Un réseau cyclable n'a du sens que s'il est pensé globalement.

-Le dernier tronçon de la véloroute du Paris Roubaix qui relie Roubaix vers Lys-lez-Lanoy et Hem est en cours de travaux

-Nous avons prévu de connecter le réseau de Roubaix vers Tourcoing et Roncq par l'ancienne voie ferrée au niveau de la station de métro Mercure.

Pour faciliter la mise en œuvre d'une vision intercommunale partagée, nous prendrons l'initiative de proposer la création d'un schéma directeur du versant Nord Est, voté par l'ensemble des communes qui le souhaitent. Ainsi, nous pensons favoriser une meilleure interconnexion avec les communes voisines dans les futurs aménagements.

##### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

##### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

Cf. Réponse au projet d'action 4.

C'est pour nous totalement évident.

##### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

la continuité du réseau est indispensable pour développer l'usage de ce mode de transport

##### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

##### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

*Pas de commentaire*

##### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### Action n°8

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

#### Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)

L'entretien du réseau a progressé grâce à plusieurs actions :

- 20 rues ou tronçons, soit 45km de voiries, ont été refaits dans le mandat. Sur certains axes, comme l'avenue Jean Lebas, la bande cyclable seule a été refaite dans ses parties les plus abîmées. (<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/224-120-rues-troncons-renoves-a-roubaix>)

- La propreté des bandes cyclables a également été améliorée dans le cadre d'un plan de propreté :

<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/217-proprete-de-la-ville-des-investissements-qui-payent>

- La mise en place de l'application Vivacités (<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/36-application-smartphone-vivacite-rbx>) permet également aux usagers de signaler tous les problèmes de voirie (nettoyage, panneaux, problèmes de marquage). Un outil efficace pour les cyclistes qui permet un suivi et une prise en compte des problèmes.

Nous améliorerons le plan d'action sur le réseau cyclable en cas d'enneigement ainsi qu'à l'automne, les cyclistes étant souvent plus touchés que les voitures par les feuilles mortes qui se reportent sur les cotés. Le développement des pistes cyclables nécessite également l'acquisition de machines adaptées pouvant déneiger les pistes cyclables.

#### Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)

Oui mais au même titre que les trottoirs

#### Karim Amrouni (Roubaix en commun)

La sécurité d'abord mais aussi le confort des cyclistes comme celle d'ailleurs des piétons constituent des priorités si l'on veut comme nous le développement de la mobilité en modes doux.

#### Veronique Parain (Unis pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)

Favorable, il en va de la sécurité, et non pas seulement du bien-être des cyclistes.

Nous serons également vigilants à ce que les voies cyclables ne soient pas des marges de manœuvre lors de travaux effectués sur le reste de la voirie.

#### Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

### Action n°9

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

#### Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)

Nous proposons de travailler à l'évolution des modes de circulation dans la ville en développant des fermetures temporaires aux voitures :

- Nous piétonnisons le secteur allant de la Place de la Liberté à la Grand Place, en commençant par le week-end et les jours de fête

- Nous mettrons en place le dispositif de la rue aux enfants permettant dans un premier temps de fermer les rues un dimanche par mois : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nouvellespropositions/235-la-rue-en-fete-une-fois-par-mois>

Par cette évolution des usages, nous permettrons une réflexion sur la circulation en ville permettant d'envisager un autre plan de circulation.

#### Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)

Même commentaire que pour Action numéro 1.

#### Karim Amrouni (Roubaix en commun)

Cela figure au coeur de notre programme : repenser la place de la voiture dans la ville, apaiser les relations entre automobilistes, usagers des deux roues et piétons.

#### Veronique Parain (Unis pour Roubaix)

Point dans notre programme (diminuer la position hégémonique de la voiture en développant tous les moyens de transports alternatifs)

#### Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)

Modèle vers lequel se tendre: Danemark

#### Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)

Cette réflexion autour du plan de circulation globale sera menée en concertation pour appliquer des changements cohérents

avec les demandes des habitants et des usagers, en fonction des aménagements actuels et réalisables, selon un calendrier qui permette à chacun de s'adapter aux modifications de circulation, et aussi au groupe porteur de s'appuyer sur les réactions des usagers pour proposer de nouvelles modifications du plan de circulation.

Des pistes de réflexion d'aménagement seront proposées et débattues au sein du groupe de travail Vélo, telle que la généralisation des doubles sens cyclables dans les rues à sens uniques motorisées, la limitation de la circulation motorisée devant les écoles lors des entrées et sorties des élèves, l'extension d'une zone 30 en centre ville.

Des études ont montré que, alors que des commerçants craignaient pour leur chiffre d'affaire lors de l'aménagement de rues commerçantes en voies piétonnes ou en circulation apaisée, ces aménagements créent une augmentation de la fréquentation.

### Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Action n°10

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. exemple : L'avenue motte, l'avenue des nations unies, le boulevard gambetta...

### Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)

Nous avons prévu dans notre projet la réduction de la circulation sur 5 boulevards et avenues de Roubaix (de 2x2 voies à 2x1 voies) :

-# avenue des Nations Unies

-# Boulevard de Belfort

-# avenue Jean Lebas

-# avenue Brame

-# avenue Delory

<http://guillemedelbar2020.fr/index.php/programme/nouvellespropositions/164-verdissement-et-securisation-des-grands-axes>

Le quai du Sartel sera également transformé en promenade le long du canal.

Sur l'avenue Motte, une bande cyclable sera créée en supprimant une voie de circulation.

### Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)

Trop pénalisant pour les automobilistes aux heures de pointe sur ces axes fortement empruntés.

### Karim Amrouni (Roubaix en commun)

Cela figure explicitement dans notre programme, nous y ajoutons l'avenue Jean-Baptiste Lebas.

### Veronique Parain (Unis pour Roubaix)

Avenue Motte par exemple, il conviendra de matérialiser une seule voie vu que beaucoup pensent qu'il y en a 2 ... ça pourra laisser de la place aux vélos

### Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)

*Pas de commentaire*

### Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)

Réaménager les avenues et boulevards qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies permettra de réduire le risque d'accident, notamment sur l'avenue des Nations-Unies particulièrement accidentogène ces dernières années. Ainsi, le passage de 2x2 voies en 2x1 voies permettra une circulation apaisée des véhicules motorisés.

Cet aménagement pourra également concerner le boulevard de la République, permettant de replacer les bandes cyclables sur la chaussée, alors qu'actuellement elles sont sur le trottoir, mais sans continuité du fait d'une bouche de métro, de présence d'arceaux vélo et d'une sortie d'ascenseur desservant le métro.

Les autres avenues et boulevards concernés par ce réaménagement sont Gambetta, Brame, Motte, Salengro, Delory, Belfort, Lebas.

### Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)

*Pas de commentaire*

#### Action n°11

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

### Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)

Nous avons déjà largement étendu le nombre de rues à 30km/h depuis 2014, et ce notamment à proximité des écoles. (<http://guillemedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/38-l-amenagement-de-zones-30km-h-devant-les-ecoles>)

Nous étendrons les zones 30km/h dans les rues de desserte en créant des aménagements adaptés

### Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)

Nous préférons nous engager à faire respecter le 50 km/h et à lutter contre les délinquants routiers.

### Karim Amrouni (Roubaix en commun)

Nous sommes pour la généralisation de la limitation à 30 km/h mais pour être effective cette mesure demande en effet de repenser l'aménagement des voies et ne peut être appliquée qu'en concertation avec les habitants et avec discernement ; certains axes de liaison intercommunale - et pour autant qu'il soient doublés par des pistes cyclables - pouvant rester limités à 50 km/h.

#### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

Dans la mesure du possible (sans entraver la circulation des pompiers)

#### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Nous serons attentifs à ce que les aménagements permettant la réduction de la circulation à 30 km/h, déjà réalisés et qui seront réalisés, soient conformes à la réglementation. Nous pensons aux plateaux surélevés trapézoïdaux, dont les pentes de rampants (normalement de 5 à 10%) sont souvent trop anguleux, ce qui peut être délétères pour les bas de caisses des voitures, et dangereux pour les vélocistes, surtout en temps de pluie.

[http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/content/download/12353/125404/file/ralentisseurs\\_CG06.pdf](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/content/download/12353/125404/file/ralentisseurs_CG06.pdf)

Nous veillerons à systématiser la visualisation des passages piétons par des bandes blanches peintes au sol dans les zones limitées à 30 km/h. En effet, dans les zones limitées à 30 km/h les piétons sont prioritaires ; hors l'absence réglementaire de peinture blanche au sol peut générer un conflit d'usage.

#### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Action n°12**

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

#### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Cette pratique est déjà en œuvre sur l'école Henri Carette à Roubaix.

Nous sommes favorables à faire d'autres expérimentation au cas par cas dans d'autres écoles, avec l'accord préalable des conseils d'écoles et des habitants des rues concernées.

#### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

*Pas de commentaire*

#### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

Notre programme prévoit notamment la possibilité de voies scolaire comme dans certaines villes de Belgique ou de la région parisienne

#### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

INTERDIRE LA CIRCULATION PENDANT LES HEURES D'ENTREE et de SORTIE DANS LES RUES -à chaque fois que cela sera possible- à l'aide de bornes escamotables permettant de réguler les types et horaires de circulation & stationnement ( livraisons, sorties d'écoles, circulation classique) et conserver le personnel présent actuellement pour faire traverser les enfants.

#### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Oui !

Actuellement les limitations à 30 km/h aux abords des écoles partent d'un bon sentiment, cependant, d'une part ces limitations sont inutiles en dehors des heures d'école (alors même qu'elles restent obligatoires), d'autre part elles ne sont pas toujours respectées, et de plus elles n'empêchent pas un risque de conflit avec les piétons (stationnement sur les trottoirs et les pistes cyclables). Et de ce fait, cela ne montre pas un bon exemple à nos enfants.

Nous proposerons de limiter la circulation motorisée dans les rues où se trouvent une école lors des entrées et sorties des enfants. Les écoles se situent à proximité des habitations, et par cette mesure nous voulons inciter les familles à venir à l'école à pied et à vélo. Ce qui enverra un message positif aux enfants, et contribuera à prendre et à garder de bonnes habitudes.

De fait, en dehors des heures d'écoles, notamment le dimanche et pendant les vacances scolaires, les rues où se trouve une école auront le même régime de circulation que les rues avoisinantes.

#### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Action n°13**

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

#### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Depuis 2014, nous avons étendu la zone de stationnement payant dans le cadre de la réforme du stationnement :

<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/188-changer-le-stationnement>

En renforçant les contrôles, nous avons augmenté la rotation des véhicules et contraint le stationnement afin que les véhicules se gare de façon privilégiée dans les parkings en ouvrage.

Nous maintiendrons cette disposition.

#### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

Ne pas pénaliser les Roubaisiens au faible pouvoir d'achat.

#### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

Mesure peu réaliste à court terme à notre avis - s'il s'agit bien de la généraliser sur l'ensemble du tissu urbain.

Compte-tenu des réalités économiques et sociales de notre ville, le paiement du stationnement de surface ne peut être aujourd'hui étendu à l'ensemble des quartiers résidentiels. Cela ne pourra être mis en oeuvre avant que d'effectives solutions de mobilité alternative soient en place; nous y travaillerons mais cela prendra nécessairement du temps vu l'absence de réelles avancées en ce sens ces dernières années.

Nous souhaitons cependant élargir progressivement et en concertation les secteurs déjà concernés par le stationnement payant : centre-ville et certains secteurs particuliers.  
et

#### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

L'objectif étant de limiter les voitures au centre, l'accès à certains parking en limite pourrait être gratuit. le stationnement payant dans son ensemble sera à revoir (voiture ventoussa, problème récurrent dans le secteur de l'Edhec, ...)

#### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

le stationnement est déjà payant

#### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Le régime de stationnement payant actuel est à continuer, de façon à permettre une rotation des véhicules stationnés en centre ville et à proximité des commerces, et aussi dans l'objectif d'inciter les personnes à utiliser le covoiturage, les transports en commun, les mobilités douces et la marche à pied, toutes ces mobilités contribuant à éviter les pollutions atmosphérique, odorante, sonore et visuelle.

Nous serons attentifs à ce que l'information et la verbalisation pour stationnement gênant et dangereux soit effective, et si besoin la mise en fourrière des véhicules. Les véhicules ne doivent pas mettre en danger les piétons, les personnes à mobilité réduite, les enfants en poussette, les cyclistes.

La question du stationnement des résidents fera l'objet d'une étude à part.

#### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°14**

Offrir du stationnement vélo sécurisé en gare de Roubaix, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

#### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

La gare de Roubaix dispose déjà d'un stationnement sécurisé pour les vélos. Nous veillerons à ce qu'il soit accessible avec la carte Pass Pass.

Nous continuerons parallèlement à faire appel au programme Alvéole de la FUB, comme nous l'avons fait pour la création d'un parking vélo dans la cour de l'hôtel de ville.

#### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

Nous allons solliciter de la Région le développement de la desserte ferroviaire de Roubaix ; offrir un stationnement vélo sécurisé en gare en découle évidemment.

#### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

on ne peut pas envisager le développement du vélo sans se préoccuper du stationnement

#### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

Pas seulement au niveau de la gare de Roubaix.

#### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Nous constatons que des arceaux vélos viennent d'être posés devant la gare de Roubaix alors qu'ils en existent déjà au même endroit, et qu'ils sont tous très peu utilisés. Pourquoi ce choix et cette dépense inutile ?

Il existe plusieurs types de stationnement vélo différents, selon les usages et la configuration des lieux. Nous enquêterons sur la demande des cyclistes voyageurs en train de façon à adapter le stationnement vélo. <https://programme-alveole.com/>  
<https://www.fub.fr/velo-ville/stationnement/stationnement-espaces-publics>

#### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°15**

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

#### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Un plan d'installation d'arceaux basé sur les demandes des utilisateurs a permis d'augmenter de plus de 60% le nombre d'emplacements depuis 2014. Toutes les écoles et tous les commerces qui en font la demande peuvent aujourd'hui disposer de l'installation d'arceaux.

Nous doublerons le nombre d'arceaux dans le prochain mandat pour continuer d'accompagner l'augmentation de l'usage de la bicyclette.

**Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

**Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

*Pas de commentaire*

**Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

**Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

**Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Nous actons la pose d'arceaux vélo durant la mandature actuelle, tout en ne comprenant pas pourquoi certains doivent attendre pour l'installation d'arceaux vélos à proximité de leur structure (salle Watremez, pôle ressource jeunesse Deschepper, salle de sport Pays...), ou de leur commerce (tout le long de l'avenue Jean-Lebas, Grand rue, rue Sébastopol...). Nous accélérerons et harmoniserons les solutions de stationnement des vélos dans les quartiers et le centre ville. Notamment nous proposerons la pose d'arceaux vélo en amont des passages piétons, devant l'interdiction du stationnement des véhicules motorisés dans les cinq mètres devant les passages piétons.

**Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### Action n°16

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

**Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Deux abris vélo ont été créés à notre demande par la métropole au niveau des stations de métro Eurotéléport et de Epeule Montesquieu

Nous testerons des dispositifs type vélobox, notamment pour offrir aux habitants de petites maisons du stationnement vélo sécurisé.

**Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

Ainsi que communiquer sur leurs existences car ceux déjà existants sont fort peu utilisés

**Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

Nous sommes favorables à ces mesures de bon sens, mais il est raisonnable de rappeler que leur mise en oeuvre dépend pour l'essentiel non de la municipalité mais de la MEL et/ou des acteurs privés.

Nous ne pouvons donc prendre qu'un engagement de moyens.

**Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

c'est "normalement" dans le PLU

**Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

**Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Notamment, des box à vélos seront proposés aux habitants de maison dans laquelle le stationnement du vélo est impossible. Ces box à vélo permettent de mutualiser le stationnement des vélos de plusieurs voisins, à proximité de l'habitat, en toute sécurité, et protégés des intempéries.

**Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### Action n°17

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

**Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

L'interdiction de stationner à moins de 5m d'un passage piéton est déjà mise en oeuvre à Roubaix dans le cadre des nouveaux aménagements.

Nous souhaitons mieux utiliser l'espace libéré soit par de la végétalisation, soit par l'installation de stationnement vélo.

**Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

**Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

*Pas de commentaire*

**Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

ça sécurisera aussi les passages piétons par une meilleure visibilité

**Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

L'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons ne doit pas se limiter aux nouveaux aménagements, mais doit se généraliser au plus tôt de façon à assurer la sécurité des piétons en améliorant leur visibilité lorsqu'ils s'approchent et s'engagent sur les passages piétons.

### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°18**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Une aide à l'achat de vélo a été mise en place pour les particuliers en 2017 par la métropole.

Dans le cadre des projets liés au développement d'une économie circulaire de territoire, le sujet de la logistique est un point clé.

Nous serions favorable à un dispositif d'aide aux entrepreneurs, notamment pour encourager le développement de solutions vélos autour de la logistique urbaine.

### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

Sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires en ce domaine.

### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

Déjà fait au niveau métropolitain donc à continuer

### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Nous soutiendrons le principe de renouvellement d'aide individuelle aux niveaux métropolitain et national, et nous porterons l'effort de la commune sur l'aide aux associations qui vendent à moindre coût des vélos d'occasion par récupération et recyclage.

### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°19**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Le Vllille offre déjà un service de location courte durée.

Nous proposerons le prêt de vélo pour permettre aux jeunes d'accéder à des stages ou aux chômeurs d'accéder à des emplois difficilement accessibles en transport en commun

### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

Nous souhaitons encourager le développement des initiatives citoyennes et sommes prêts à les soutenir dans le respect des dispositions légales et réglementaires : nous favoriserons donc le développement de tels services sur base de projets portés par des entrepreneurs ou des associations.

### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

à voir si transports gratuits mis en oeuvre

### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

*Pas de commentaire*

### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°20**

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Nous avons déjà accompagné plusieurs projets associatifs sur la réparation de vélos depuis 2014, et notamment le projet du Busabiclou.

A ce jour, 3 structures associatives proposent de la réparation de vélos sur Roubaix.

Nous continuerons de soutenir ces projets en leur proposant notamment de monter en compétence et d'offrir un service plus complet comme par exemple un service de gravure pour lutter contre le recel de vélos volés.

#### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

Nous souhaitons encourager le développement des initiatives citoyennes et sommes prêts à les soutenir dans le respect des dispositions légales.: nous favoriserons la création d'une telle maison sur base d'un projet porté par un collectif d'associations.

#### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

La Maison du Vléo est dans notre programme ainsi qu'un Musée du Paris-Roubaix

#### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Nous consulterons les acteurs associatifs présents sur la ville en matière d'accompagnement à la mise ou à la remise au vélo, à l'aide à la réparation du vélo, à la récupération et au recyclage du vélo, à l'animation autour du monde du vélo. Des structures sont bien identifiées et connues des Roubaisiens : Busabiclou, la Maison vélo roubaisienne, l'atelier thérapeutique réparation vélo, les correspondants de l'ADAV à Roubaix. Nous nous appuierons sur l'expertise et les propositions de ces associations. La création d'une maison du vélo ne doit pas pénaliser les habitants des quartiers. Nous croyons qu'il faut également permettre à tous les Roubaisiens de bénéficier de services proches de leur domicile et de leur lieu de vie. L'ADAV possède déjà le matériel de marquage Bicycode et qui est mis à disposition à Roubaix lors de manifestations.

#### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°21**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

#### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Des zones de stationnement ont déjà été mises en œuvres dans toutes les écoles publiques qui ont répondu favorablement à notre appel à candidature.

Nous continuerons à améliorer les infrastructures cyclables en généralisant la mise en œuvre de stationnements vélos dans les écoles et en améliorant les infrastructures devant les écoles.

#### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

Offrir des vélos à des écoliers méritants sur la base de jeux/concours

#### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

*Pas de commentaire*

#### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

il s'agit de développer l'action actuelle limitée à certaines écoles  
travailler aussi avec les centres sociaux ?

#### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

Formation conduite à vélo incluse dans notre programme à destination de l'ensemble des écoliers et pose d'appuis-vélos et trottinettes. La mobilité douce n'étant pas restreinte uniquement au Vélo.

#### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

*Pas de commentaire*

#### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°22**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

#### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

La ville dispose déjà d'un parc de vélos mis à disposition des écoles pour l'apprentissage du vélo.

Il sera maintenu et modernisé.

#### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

*Pas de commentaire*

#### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

non ça sera difficile à mettre en œuvre (besoin de locaux pour les stocker, pour l'entretien etc ... )

plutôt mutualiser l'offre pour un entretien réel des vélos. Des vélos défectueux, ça n'encouragera pas les enfants à les utiliser.

#### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

**Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

*Pas de commentaire*

**Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### Action n°23

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

**Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Des zones d'apprentissage du vélo ont été créées sur la ville depuis 2014 :

- La Plaine Images

- La place de la Fraternité, qui dispose d'un circuit

- Le Parc des Sports.

Elles seront renforcées afin de disposer d'au moins une zone d'apprentissage par quartier en 2026.

**Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

**Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

*Pas de commentaire*

**Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

à étudier ?

**Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

**Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Oui, en objectif une piste d'apprentissage par quartier.

**Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### Action n°24

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

**Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Le Maire comme beaucoup de ses adjoints ou de ses conseillers délégués se déplacement déjà souvent à vélo. (1/5e de l'équipe utilise régulièrement son vélo dans Roubaix)

Nous continuerons à nous déplacer à vélo, nous permettant également de tester les équipements de la ville.

**Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

Seulement sur la base du volontariat.

Jean-Pierre Legrand est déjà exemplaire :-)

**Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

*Pas de commentaire*

**Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

à temps partiel car l'emploi du temps ne doit pas toujours le permettre

**Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

Tout type de mobilité douce

**Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Oui, et la marche à pied c'est bien aussi.

**Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### Action n°25

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

**Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

La police municipale dispose d'une équipe à vélo.

La ville de Roubaix a également été la première ville des Hauts de France à mettre en place l'Indemnité Kilométrique Vélo pour ses agents.

Dans la même dynamique, nous testerons l'utilisation de vélos cargos sur certains services de la ville comme la propreté.

**Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

Logistiquement irréalisable

**Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

*Pas de commentaire*

### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

à étudier

### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

Favoriser la création de TPE de livraisons de colis et plis en véhicules électriques, vélos ou autre mode de transport doux  
Il y a peu de services municipaux éligibles au vue du volume à traiter en livraisons.

Mais pour les charges moins importantes, bien sûr

### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

*Pas de commentaire*

### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°26**

Créer une "journée sans voiture". dans le centre ville en faisant coïncider celle-ci avec une fête du vélo

### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Nous piétonnisons le secteur allant de la Place de la Liberté à la Grand Place, en commençant par le week-end et les jours de fête

### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

*Pas de commentaire*

### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

Journée sans voiture lors de la Fête du Vélo coïncidant avec le Paris-Roubaix

### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

*Pas de commentaire*

### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°27**

Créer une "fête du vélo". tous les ans au début du printemps.

### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Nous avons l'ambition de faire de Roubaix une ville dans laquelle le vélo a pleinement sa place. Nous avons accueilli le Tour de France en 2018.

Nous continuons d'accueillir de nombreux événements tournés autour du cyclisme.

Nous profiterons donc du Paris Roubaix pour que en faire une "fête du vélo" pour tous les roubaisiens.

### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

accord sur le principe - la période la plus adéquate devra être trouvée en concertation

### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

*Pas de commentaire*

### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°28**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable et en renforçant les contrôles devant les écoles aux horaires d'affluence.

### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Beaucoup a été fait depuis 2014 pour renforcer les moyens des polices municipales et nationales dans l'exercice de leurs missions :

-Renforcement des effectifs de police : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/195-plus-de-policiers-pour-plus-de-securite>

-Renforcement des missions d'ilotage : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/198-police-de-proximite-brigades-specialisees>

-Déploiement de nouvelles caméras : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/202-plan-camera-et-videoverbalisation>

-Création d'un centre de supervision urbaine dernière génération :

<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/204-centre-de-supervision-urbaine-la-surveillance-active>

-Des contrôles routiers tous les jours : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/119-les-controles-routiers-c-est-tous-les-jours>

Dans le cadre de notre programme municipal, nous avons prévu d'augmenter les moyens pour réprimer le stationnement gênant et dangereux, et ce notamment pour les cyclistes :

-Le triplement du nombre de caméras permettra de renforcer la vidéoverbalisation des voitures stationnées sur les pistes et bandes cyclables : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nouvellespropositions/66-csu-et-cameras-le-duo-gagnant>

-Le renforcement du service de fourrière permettant d'enlever plus systématiquement les véhicules (mais déjà 1970 véhicules enlevés par la fourrière en 2019)

-L'augmentation des moyens alloués à la police municipale avec l'embauche de 15 agents supplémentaires pour travailler plus en proximité.

### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

Réprimer également les cyclistes qui ne respectent pas le code de la route et qui font preuve d'imprudence en n'étant pas équipés de réfléchisseurs, casques, ...

### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

*Pas de commentaire*

### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

INTERDIRE LA CIRCULATION PENDANT LES HEURES D'ENTREE et de SORTIE DANS LES RUES -à chaque fois que cela sera possible- à l'aide de bornes escamotables permettant de réguler les types et horaires de circulation & stationnement ( livraisons, sorties d'écoles, circulation classique) et conserver le personnel présent actuellement pour faire traverser les enfants.

### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Oui !

### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°29**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

Nous avons fait de la prévention sur la sécurité routière un axe fort de communication ;

<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/214-la-securite-routiere-par-l-action>

Nous prévoyons d'élargir cette dynamique par un grand plan de communication pour sensibiliser aux enjeux de sécurité entre voitures et cyclistes.

### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

Informers sur les droits et devoirs des cyclistes

### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

accord de principe - nous insisterons pour que cela se fasse en priorité à l'échelle de la MEL

### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Oui !

Y compris à destination des cyclistes eux-mêmes pour qu'ils adoptent de bons comportements pour la sécurité de tous.

Lors de la création de double sens cyclable, les pictogrammes vélo seront systématiquement gardés dans le sens motorisé en plus de ceux peints dans le contre sens motorisé, de façon à bien informer tout le monde de la possibilité de circulation de vélos dans les deux sens de la voie. Ce double marquage au sol permettra aussi d'éviter que des cyclistes roulent à gauche de la chaussée dans le sens motorisé.

Dans les double sens cyclables déjà existants, les pictogrammes vélo seront reposés dans le sens motorisé.

Au niveau des sas vélo, il sera testé un marquage au sol spécifiant l'interdiction de l'arrêt des véhicules motorisés.

### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Guillaume Delbar (ROUBAIX AVENIR)**

La ville de Roubaix partait de loin sur le vélo en 2014.

Avec une forte volonté politique et avec méthode, nous avons développé une stratégie, nous l'avons partagé avec l'ADAV et avec les usagers lors d'ateliers de diagnostics et de co-construction.

Sur la base d'un schéma directeur voté début 2016, nous avons lancé des études pour faire émerger de nouveaux projets.

En 6 ans, nous avons créé 11km de nouvelles infrastructures cyclables dont la presque la moitié en site sécurisé.

De nouvelles continuités cyclables rendent le réseau plus lisible.

Parallèlement, nous avons créé des animations, créé de nouvelles zones de stationnement vélo.

Déjà le nombre de cyclistes augmente de façon très visible sur la ville.

Nous continuerons avec la même méthode et la même volonté, et toujours en lien avec les usagers, pour vraiment faire de Roubaix un ville favorable à toutes les pratiques du vélo.

### **Maël Camerlynck (En Avant Roubaix)**

Même commentaire que pour l'action 1.

Nous ne souhaitons pas faire disparaître la voiture mais souhaitons que voitures- piétons - vélos cohabitent en toute harmonie

### **Karim Amrouni (Roubaix en commun)**

En matière de vélo comme des autres modes doux, nous partons de très loin à Roubaix.

Nous sommes ambitieux et déterminés dans notre volonté de rattraper au plus vite le retard accumulé en matière d'aménagements spécifiques; néanmoins cela demandera du temps.

Cela demandera aussi la mobilisation de chacun car ce n'est pas l'action de la municipalité seule qui pourra changer des habitudes de mobilité anciennes.

Nous aurons notamment besoin des associations dans le très important travail d'écoute, de pédagogie et de concertation qu'il va nous falloir entreprendre.

### **Veronique Parain (Unis pour Roubaix)**

Vous pouvez consulter notre programme qui montre que la place du vélo avait été prise en compte

### **Sylvane Verdonck (RéInventons Roubaix)**

*Pas de commentaire*

### **Christian Carlier (Roubaix en Vert et Solidaire)**

Nous voulons que les cyclistes se sentent en sécurité lorsqu'ils roulent à vélo à Roubaix et lorsqu'ils y stationnent.

Une circulation apaisée où tous les usagers se respectent bénéficiera également aux piétons et incitera les cyclistes potentiels à se mettre ou à se remettre au vélo, quelque soit l'usage : moyen de transport quotidien pour se rendre en formation ou au travail, vers les lieux de loisirs, faire ses courses ou ses démarches administratives, se déplacer seul ou en famille, motivé par l'aspect sportif ou pour le plaisir, et pour le côté pratique de ce mode de déplacement.

Pour atteindre cet objectif, nous insistons sur l'aspect de co-construction des changements à apporter aux aménagements de la voirie. La concertation en groupe de travail Vélo réunira les usagers du vélo et les acteurs associatifs.

### **Paul Zilmia (Décidez pour Roubaix)**

*Pas de commentaire*